

## Plus c'est gros, plus ça passe...

**Date :** 13 novembre 2013

[Comme promis, j'y reviens... car « TV Rennes 35 Bretagne », c'est assez fascinant.](#)

Je m'interrogeais sur les raisons pour lesquelles cette petite chaîne semblait aussi complaisante avec les promoteurs de notre appellation d'origine contrôlée.

A la réflexion, il s'agit tout bêtement d'une « société d'économie mixte » locale, dans laquelle les collectivités territoriales sont par construction majoritaires... au sein de laquelle le Département n'est certes qu'un petit actionnaire avec 5 % des parts, mais ce n'est pas un partenaire sans influence puisqu'il détient un siège d'administrateur, que selon wikipedia il subventionne la société (je n'ai pas pu vérifier), qu'il est aussi annonceur, donneur d'ordre et à l'occasion co-producteur : autant de contributions non négligeables à un retour à un équilibre financier gravement compromis en 2010 au moment du désengagement de plusieurs partenaires privés.

Du coup, je comprends mieux l'inspiration du clip de présentation d'une émission qui a été rebaptisée bien comme il faut, en faisant sa « rentrée » le 18 septembre (aperçu) :

[Une émission qui tourne en boucle une quinzaine de fois par semaine...](#)

[Un détail, et même deux : avez vous remarqué qu'à défaut d'avoir fidèlement conservé leurs deux « l », « Les Brétiliennes » ont hérité d'un accent qui n'a rien à voir avec l'accent breton ?...](#)

[Mais savent-elles seulement lire, écrire et compter jusqu'à deux ?... ;-\)](#)

[J'ai noté par ailleurs la « promotion » quasi simultanée de Jacques Delanoë aux fonctions de « co-présentateur » \(voir le générique\) de chaque première émission mensuelle de la nouvelle formule du « Métropolitain », en lien avec son « compère » \(sic : ça ne s'invente pas\) Stéphane Besnier, qui est le directeur de l'information de la chaîne.](#)

Voyez vous-même :

[Et c'est dans cet environnement là que le département a choisi de faire sa promotion d'automne au moyen d'images de ses habitants, qu'il a pris soin – comme je l'ai déjà dit - de taguer très](#)

## **LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

---

méthodiquement « Bretilien » sur Flickr dès le 28 octobre (là, je vous fais grâce du clip).